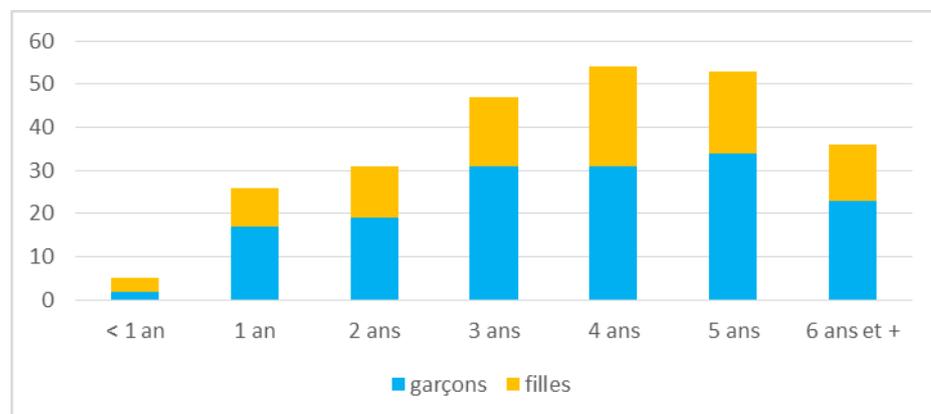


Les enfants et les adolescents accompagnés par les CAMSP et les CMPP de la Haute-Vienne

Les enfants accompagnés par les CAMSP

Le département de la Haute-Vienne est équipé de deux CAMSP, avec un agrément toute déficiences¹.

Répartition par sexe et âge des enfants accompagnés par les CAMSP de la Haute-Vienne²



La file active 2014 des CAMSP de la Haute-Vienne est constitué de **452 enfants**, soit 19 enfants de moins de 6 ans pour 1000 ; 42%, soit 190 enfants, sont nouveaux dans l'année.

Les enfants de moins de 3 ans représentent 25% des effectifs. Les garçons sont majoritaires : 62% (moyenne région : 68%).

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREA Aquitaine

L'accès au CAMSP et les droits ouverts pour l'enfant

	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Délai moyen entre le 1 ^{er} contact et la 1 ^{ère} consultation	4 mois	2 mois
Délai moyen entre la 1 ^{ère} consultation et le début du suivi	5 mois	3,3 mois
Enfants résidant dans la commune d'implantation du CAMSP ou limitrophe	56%	64%
Enfants ayant un dossier à la MDPH	33%	21%
Enfants allocataires de l'AAEH	12%	13%

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREA Aquitaine

Acteur à l'origine de l'orientation vers le CAMSP

	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Famille	6%	9%
Education nationale	18%	14%
Crèches/PMI	22%	17%
Hôpital /structure sanitaire	31%	35%
Libéral	10%	12%
CAMSP-CMPP	5%	4%
Autres	8%	9%
TOTAL	100%	100%

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREA Aquitaine

Dans la Haute-Vienne, l'ensemble des enfants d'âge scolaire accompagnés par des CAMSP sont scolarisés.

Orientation à la sortie du CAMSP

	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Pas d'orientation nécessaire	5%	26%
CAMSP-CMPP	40%	15%
SESSAD	11%	7%
Etablissement médico-social	2%	4%
Structure pédopsychiatrique	8%	12%
Libéral	12%	10%
Autres	8%	6%
Inconnue (suivi interrompu)	14%	19%
TOTAL	100%	100%

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREA Aquitaine

En 2014, 132 enfants sont sortis du CAMSP de la Haute-Vienne, soit un taux de sorties de 29%.

Seuls 5% d'entre eux ne nécessitent pas de poursuite de prise en charge, 80% sont réorientés vers un autre partenaire.

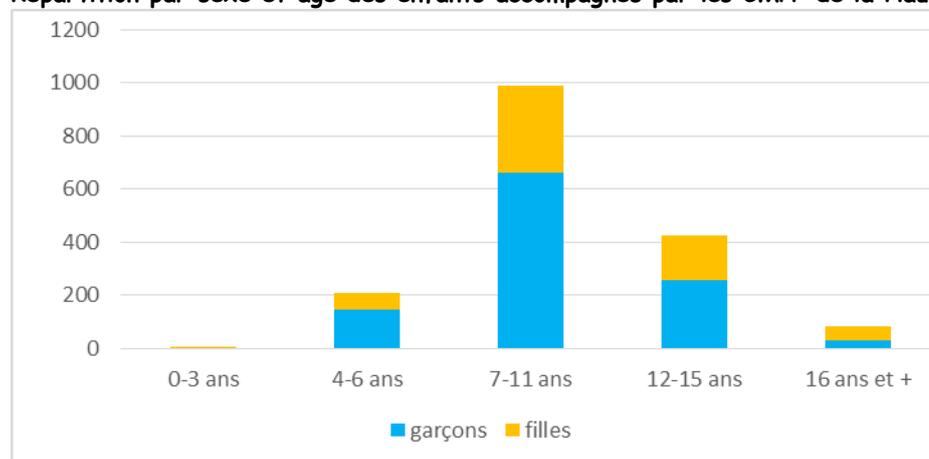
¹ Selon FINESS. Ces CAMSP ont répondu à l'enquête ES2014 d'où sont issues les données présentées dans cette fiche

² Les données sur l'âge ne sont connues que pour 56% des enfants suivis.

Les enfants et adolescents accompagnés par les CMPP

Le département de la Haute-Vienne est équipé de 2 CMPP, disposant au total de 4 antennes, avec pour tous un agrément déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)³.

Répartition par sexe et âge des enfants accompagnés par les CMPP de la Haute-Vienne



La file active 2014 des CMPP de la Haute-Vienne est constituée de 1707 **jeunes**, soit 21 jeunes de moins de 20 ans pour 1000 ; 32%, soit 542 enfants, sont nouveaux dans l'année. Les enfants de 7 à 11 ans représentent 63% des effectifs. Les garçons sont majoritaires : 67% (moyenne région : 63%).

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

L'accès au CMPP et les droits ouverts pour le jeune

	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Délai moyen entre le 1 ^{er} contact et la 1 ^{ère} consultation	2,5 mois	3,7 mois
Délai moyen entre la 1 ^{ère} consultation et le début du suivi	7,3 mois	5,4 mois
Enfants résidant dans la commune d'implantation du CMPP ou limitrophe	67%	64%
Enfants ayant un dossier à la MDPH	3%	8%
Enfants allocataires de l'AEEH	non renseigné	<1% (NSP : 51%)

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

Acteur à l'origine de l'orientation vers le CMPP

	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Famille	13%	18%
Education nationale	45%	52%
PMI/services sociaux	18%	9%
Hôpital /structure sanitaire	9%	3%
Libéral	8%	10%
CAMSP-CMPP	8%	3%
Autres	0%	4%
TOTAL	100%	100%

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

Dans le département de la Haute-Vienne, environ 3% des jeunes accompagnés par les CMPP sont scolarisés dans une ULIS ou une classe adaptée (en EREA ou en SEGPA).

Orientation à la sortie du CMPP

	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Pas d'orientation nécessaire	70%	56%
ESMS	14%	7%
Structure (pédo)psychiatrique	2%	2%
Libéral	6%	7%
Autres	2%	6%
Inconnue (suivi interrompu)	6%	22%
TOTAL	100%	100%

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

En 2014, 193 jeunes sont sortis des CMPP de la Haute-Vienne, soit un taux de sorties de 11%. La réorientation vers un autre partenaire concerne le quart d'entre eux, 70% ne nécessitant pas de poursuite de prise en charge.

³ Selon FINESS. Ces CMPP ont répondu à l'enquête ES2014 d'où sont issues les données présentées dans cette fiche.